



Collège Jeanne d'Arc St Brice en Coglès

Protocole Sanitaire N°1

Maen Roch, le 26 Aout 2021,

Objet : Guide relatif au cadre sanitaire pour les établissements scolaires-Année 2021/2022

Chers parents et chers élèves,

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires. Le ministre Jean-Michel Blanquer a annoncé que dès la rentrée, le niveau 2 «jaune» serait enclenché :

- **niveau 1 / niveau vert**
- **niveau 2 / niveau jaune**
- **niveau 3 / niveau orange**
- **niveau 4 / niveau rouge**

Que prévoit le niveau 2 du protocole sanitaire ?

- Cours en présentiel à l'école, au collège et au lycée.
- Maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains.
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves dès le CP.
- Brassage par niveau obligatoirement limité. Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières.
- Désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur et en intérieur. En intérieur, les sports de contact sont interdits et la distanciation doit être adaptée selon la pratique sportive.

Quel que soit le niveau du protocole sanitaire :

- dans les écoles, la fermeture de la classe est prévue dès le 1^{er} cas de Covid avec poursuite des cours à distance ;
- au collège et au lycée, les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent leurs apprentissages à distance pendant 7 jours ; les élèves cas contact justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel.

A la maison, avant de partir au collège :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, **les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque, ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire** (sauf exceptions prévues par les autorités sanitaires pour les contacts à risque). Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

A chaque retour L'élève doit être muni d'une **attestation sur l'honneur** déposée sur Ecole directe ou du résultat négatif au test PCR.

Collège Jeanne d'Arc

26 rue de Fougères - Saint-Brice en Coglès - 35460 MAEN ROCH

Téléphone : 02 99 98 62 47 - Télécopie : 02 99 97 83 79

E-mail : secretariat@jeannedarcstbrice.com

Site : <http://www.jeannedarcstbrice.com>

Le port du masque : Arrivée au collège avec **deux masques** :

le port du masque est obligatoire pour les collégiens et les adultes dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées

Au self, il est demandé de porter le masque jusqu'à l'installation à table.

Si l'enfant reste discuter à table, il lui sera demandé de remettre son masque.

● **Présentation des principes généraux du protocole sanitaire** :



● **Sanitaires** : **Le lavage des mains** :

Le plus souvent possible avec de l'eau et du savon et/ou avec une solution hydroalcoolique.

- ✓ A l'arrivée au collège,
- ✓ Avant et après chaque repas,
- ✓ Après être allé aux toilettes.

Nettoyage et Désinfection des sanitaires 2 fois par jour par le personnel de ménage

● **En classe** :

La limitation des brassages s'applique au niveau, dans la mesure du possible.

Lors des déplacements, il est recommandé de garder 2m entre chaque groupe classe dans les espaces clos.

Entrée et Sortie de classe en groupe classe, sous la responsabilité de l'enseignant.

● **Après la classe** :

***Aération des salles** à chaque intercour et aux récréations, à la pause de midi et en fin de journée.

***Nettoyage et désinfection des zones de contact** dans les salles de cours.

* Mise à disposition d'un kit nettoyage dans chaque salle pour une désinfection des zones contacts par les élèves.

Collège Jeanne d'Arc

26 rue de Fougères - Saint-Brice en Coglès - 35460 MAEN ROCH

Téléphone : 02 99 98 62 47 - Télécopie : 02 99 97 83 79

E-mail : secretariat@jeannedarcstbrice.com

Site : <http://www.jeannedarcstbrice.com>



Collège Jeanne d'Arc St Brice en Coglès

• Les temps de récréation

- **Les Zones sont des espaces par niveau qui sont redéfinis** : Masque non obligatoire en extérieur.

Niveaux	Espaces	Jours
6/5	Terrain de basket et herbe	Lundi et Mardi
	Cour centrale	Mercredi, Jeudi et Vendredi
4/3	Cour centrale	Lundi et Mardi
	Terrain de basket et herbe	Mercredi, Jeudi et Vendredi

A chaque sonnerie de reprise de cours :

- Faire son sac pour se rendre dans son espace de récréation
- Se mettre en rang avec le masque, devant le turet de sa salle des bâtiments C, B, D et permanence.

• Sur les temps du midi :

- **Pour le self** : Il s'agit de respecter le lavage de main, le passage par niveau et le repas par classe au sein d'une même table (brassages limités), en H5 il est important de noter dans l'agenda à la date du jour le nom de l'élève avec lequel vous avez mangé (cela permet d'aider plus facilement l'Agence Régionale de la Santé (ARS) en cas de problème de traçage).
- **Départ du préau avec le masque**
- **L'élève badge sa carte de self.**
- Les élèves gardent leur masque jusqu'à leur installation à la table et mettent le 2^e masque en quittant la table. **Il faut remettre le masque à table dès que le repas est terminé.**

Rappel : Les déplacements dans le self ne sont toujours pas autorisés pendant le repas.

- **Des plannings par niveau pour le foyer et le CDI, seront mis en place.**
- **Pour faciliter le bon déroulement des activités du midi avec brassage de niveau, celles-ci seront conditionnées au pass sanitaire.**

Pour lutter contre la pandémie et retrouver une vie normale, les gestes barrières et la vaccination restent une priorité de chacun d'entre nous.

Dans l'espoir de voir la situation sanitaire s'améliorer, je vous prie de croire en nos sincères remerciements. Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignements complémentaires ou tout accompagnement spécifique que vous seriez amenés à solliciter.

Bien cordialement,
Camille LEMAIRE, Chef d'établissement.

Collège Jeanne d'Arc

26 rue de Fougères - Saint-Brice en Coglès - 35460 MAEN ROCH

Téléphone : 02 99 98 62 47 - Télécopie : 02 99 97 83 79

E-mail : secretariat@jeannedarcstbrice.com

Site : <http://www.jeannedarcstbrice.com>